



Décembre 2022
Mémoire

Recherche et diffusion scientifique en français : contrer les inégalités

Mémoire déposé au Comité permanent de la
science et de la recherche de la Chambre
des communes

Crédits

Recherche et rédaction

Michel Lacroix

Président de la FQPPU

Professeur, Université du Québec à Montréal

Fédération québécoise des
professeures et professeurs d'université
1176 rue Bishop,
Montréal (Québec) H3G 2E3
1 888 843 5953 / 514 843 5953
www.fqppu.org

Table des matières

CRÉDITS	2
TABLE DES MATIÈRES	3
RÉSUMÉ.....	4
QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRÉALABLES	5
DOMINATION SANS PARTAGE DE L'ANGLAIS : QUELQUES FAITS	6
CONSÉQUENCES DE CETTE DOMINATION : DES INÉGALITÉS STRUCTURELLES.....	7
RECOMMANDATIONS	10
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FQPPU	11

Résumé

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) soumet ce mémoire dans le cadre de l'étude « Recherche et publication scientifique en français » entreprise par le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes.

Dans celui-ci, la FQPPU recommande des actions qui visent à mieux documenter la situation linguiste actuelle et à renforcer les réseaux existants de création, de transmission et de diffusion de la recherche francophone. Plus spécifiquement, elle propose :

- L'accroissement significatif du financement des revues savantes, des presses universitaires et des activités de diffusion des savoirs en français;
- L'examen rigoureux des critères d'évaluation des fonds de recherche, ainsi que du financement des demandes de subvention et de bourses déposées en français;
- La mise sur pied de diverses mesures de valorisation de la recherche en français, par exemple la création de prix ou de distinctions spécifiques;
- La création et le financement d'un comité spécial dédié à la proposition et à la mise en œuvre d'actions concrètes pour favoriser la création et la diffusion de la recherche en français;
- Le développement d'alliances internationales visant à promouvoir la diffusion scientifique en français et l'instauration d'un plurilinguisme scientifique.

Les défis quotidiens auxquels font face les chercheuses et chercheurs francophones sont, pour la plupart, d'ordre structurel. C'est pourquoi la FQPPU est convaincue du rôle crucial du gouvernement fédéral et des fonds de recherche placés sous la responsabilité du ministère de l'Innovation, des Sciences du Développement économique dans l'atténuation des inégalités générées par la situation du français dans la recherche et la publication scientifique.

Quelques considérations préalables

Fondée le 16 mai 1991, la FQPPU regroupe 18 syndicats et associations rassemblant plus de 8 000 professeur.es des universités du Québec. À ce titre, elle représente la majorité des professeur.es d'universités francophones du Canada. Les questions soulevées par le Comité de la Science et de la recherche de la Chambre de Communes au sujet de la recherche et de la publication scientifique en français sont donc d'un intérêt tout particulier pour les membres de la Fédération.

Il y a cependant lieu d'indiquer d'emblée que la perspective sous-tendant le présent mémoire concerne spécifiquement la création, la transmission et la diffusion du savoir telles qu'accomplies par les professeur.es d'université québécoises. Cela exclut de notre examen la question des milieux francophones minoritaires au Canada, bien que notre solidarité envers ces derniers soit très grande. Pour tout ce qui les concerne, nous renverrons au mémoire déposé par l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), dont nous partageons sur ce point, comme bien d'autres, les préoccupations et recommandations.

Cette précision, bien qu'elle puisse paraître évidente, est cruciale quant aux enjeux concernant la FQPPU, car la possibilité d'accomplir un travail de recherche en français, au quotidien, n'est pas globalement remise en cause par nos membres, malgré quelques nécessaires nuances à ce sujet. C'est plutôt ce qui touche, en amont, au financement de la recherche et en aval, à sa diffusion, qui fait peser des contraintes majeures sur les chercheur.euses francophones du Québec et entraîne des inégalités de plus en plus grandes entre individus, équipes, institutions et sociétés.

Les transformations des champs scientifiques au cours des cinquante dernières années ont en effet conduit à l'adoption généralisée de l'anglais comme langue de diffusion des résultats de recherche (bien qu'il y ait quelques variations selon les disciplines et les lieux, comme nous le verrons). Ces circonstances engendrent une dévalorisation systématique du français dans les publications savantes, dévalorisation qui suscite des effets négatifs sur le recours au français dans les demandes de subventions ou de bourses étudiantes, sur le prestige relatif des universités de langue française ainsi que sur les recherches concernant le Québec.

C'est pourquoi la FQPPU estime qu'il est urgent pour le gouvernement fédéral d'agir afin de remédier aux injustices structurelles que la domination quasi unilatérale de l'anglais comme langue de diffusion de la recherche fait peser sur les francophones canadiens, tant les professeur.es, les chargé.es de cours ou les étudiant.es que les citoyen.nes.

Domination sans partage de l'anglais : quelques faits

La lente érosion du français comme langue de communication scientifique ne date certes pas d'hier. Dès le tournant des années 1980, plusieurs chercheur.euses avaient mis en lumière ce phénomène, présenté comme une évidence par le président de l'Institut for Scientific Information, dans *La Recherche* : « le symptôme le plus évident du déclin de la langue française, c'est le refus apparent des scientifiques français de reconnaître que le français n'est plus la langue internationale par excellence de la communication scientifique¹ ». Au Canada, ce sont entre autres les recherches des professeurs Pierre Demers et Arnold Drapeau qui ont attiré l'attention sur le fait que « les chercheurs québécois publient surtout en anglais² ». Ce constat a conduit à l'organisation d'un vaste colloque international par le Conseil de la langue française en novembre 1981, dont les travaux ont été publiés subséquemment³. Parmi les nombreuses données qu'on y trouve, celles établies par Drapeau établissaient à 71% la proportion de publications écrites en anglais et à 56% la proportion de communications prononcées en anglais par les chercheur.euses des principaux centres de recherche québécois, alors que celles de la base de données Pascal signalaient que 83,6% des chercheur.euses québécois.es publiaient leurs travaux en anglais (contrairement à 33% seulement pour les chercheur.euses français.es)⁴.

Depuis, de multiples facteurs ont accentué la domination de l'anglais et la minorisation du français dans les publications scientifiques – phénomène d'ailleurs célébré par divers acteurs, notamment Scott L. Montgomery qui, pour mieux défendre la proposition de l'anglais comme langue scientifique par excellence, répondait de façon affirmative et enthousiaste à sa propre question : *Does Science Need a Global Language?*⁵. Depuis, les données ne cessent d'exposer « l'inéluctable croissance de [...] l'anglais⁶ ». Ainsi, au Canada, « la quasi-totalité des revues créées à partir de 2010 le sont en anglais⁷ » ; quant

¹ Eugene Garfield, cité dans *L'Avenir du français dans les publications et communications scientifiques et techniques. Actes du colloque international*, Québec Éditeur officiel du Québec, 1983, 3 vol., vol. I, p. 113.

² Gilles Provost, « Pour des travaux payés par la population de la province/Les chercheurs québécois publient surtout en anglais », *Le Devoir*, 10 janvier 1980.

³ *L'Avenir du français dans les publications et communications scientifiques et techniques, op. cit.*

⁴ Arnold J Drapeau, « Les publications et les communications scientifiques. La langue utilisée par les chercheurs des Centres de recherche des universités francophones du Québec », *Ibid.*, vol. III, p. 57-134; Ginette Gablot, Jacques Michel et Bruno de Bessé, « La langue de publications des chercheurs francophones », *Ibid.*, vol. III, p. 135-170.

⁵ Scott L. Montgomery, *Does Science Needs a Global Language?*, Chicago, The University of Chicago Press, 2013.

⁶ Vincent Larivière, « Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne », *Recherches sociographiques*, vol. 59, no 3, 2018, p. 339-363.

⁷ *Ibid.*, p. 347.

aux articles, la proportion de ceux publiés en anglais atteint en 2019 près de 100% en sciences médicales et naturelles, 97% en sciences sociales et 90% en arts et humanités⁸. Cette proportion, bien que légèrement différente, pour ce qui est des articles publiés par les auteur.rices québécois.es, se maintient à près de 100% dans les sciences médicales et naturelles; et, si elle diminue à 70% en sciences sociales et à 30% dans les arts et humanités, elle est là aussi en croissance, en particulier dans les sciences sociales (où elle était de 50% en 1980)⁹.

La domination sans partage de l'anglais comme langue principale de diffusion scientifique et, par conséquent, de reconnaissance de la valeur scientifique de la recherche, est donc un phénomène massif, qui s'impose non seulement aux chercheur.euses francophones du Canada ou à ceux et celles de la Francophonie, mais à l'ensemble des chercheur.euses dont la langue première n'est pas l'anglais. Pour toutes ces personnes, la domination de l'anglais impose la nécessité de recourir à une langue seconde, voire à une troisième langue, très inégalement maîtrisée, dans le cadre de leurs activités de recherche, facette de leur travail qui est souvent la plus importante lors de l'embauche et de la promotion.

Conséquences de cette domination : des inégalités structurelles

Le recours massif à l'anglais instaure un circuit d'équivalence entre la diffusion dans des revues d'envergure internationale, la valeur scientifique de la recherche et le recours à l'anglais. Tant et si bien que, dans le cadre d'un concours de subventions pour l'aide aux revues savantes, on a pu recalculer *Études françaises*, revue spécifiquement consacrée aux littératures de langue française, en mettant en doute « la revendication d'un calibre international pour la revue, les articles publiés étant rédigés exclusivement en français¹⁰ ». On constate ainsi que le fait de ne publier « qu'en français » peut mener une revue à s'exposer à une dévalorisation explicite de son excellence scientifique.

Il y a ainsi un déséquilibre structurel introduit entre les articles publiés en anglais ou en français, entre ceux publiés dans des revues internationales (le plus souvent à l'extérieur du Canada) ou des revues « locales », dont les conséquences sont multiples quant à ce qui

⁸ Sylvain St-Onge et al, *Portraits et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*, Acfas, juin 2021, p. 49.

⁹ Vincent Larivière, « Le français, langue seconde? », *op. cit.*, p. 348.

¹⁰ Cité par Jean-Philippe Warren et Vincent Larivière, « La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales. Les défis du nouvel environnement international », *Recherches sociographiques*, vol. 59, no 3, 2018, p. 329.

a trait au nombre de citations recueillies par les articles ou quant à la reconnaissance attribuée aux revues et aux articles. Des inégalités majeures sont constituées :

- a) Dans la possibilité d'accéder, grâce à la maîtrise de la langue, au savoir scientifique. Pour les chercheur.euses et les étudiant.es comme pour les personnes du grand public qui ne maîtrisent que le français ou ne maîtrisent pas suffisamment l'anglais pour lire des articles scientifiques de niveau avancé, de vastes pans du savoir restent hermétiques. Parfois même, c'est la quasi-totalité d'un domaine scientifique qui se trouve inaccessible, en particulier dans les sciences médicales et naturelles. Or, la maîtrise des découvertes les plus récentes est un atout majeur, dans presque tous les secteurs des sociétés contemporaines;
- b) Dans la possibilité de publier ses recherches, ou encore d'obtenir des subventions ou des bourses. La baisse dans la proportion des demandes de subventions et de bourses déposées en français auprès des principaux fonds de recherche du Canada en est d'ailleurs un signe. Ceci n'a pas seulement des conséquences scientifiques regrettables (un projet plus novateur, mais déposé par un chercheur ayant une moins bonne maîtrise de l'anglais pourrait être refusé pour des considérations linguistiques, plutôt que proprement scientifiques); plus fondamentalement, c'est inéquitable sur le plan linguistique;
- c) Dans la charge de travail et le fardeau économique des chercheur.euses et des étudiant.es. La nécessité du passage de la langue « normale » de travail et d'étude, le français, vers « la » langue de diffusion scientifique reconnue, l'anglais, exige aux chercheur.euses francophones une étape supplémentaire, dans la lecture et l'analyse des travaux publiés par autrui, comme dans leur propre travail d'écriture des résultats de recherche. De même, elle impose une surcharge de travail dans le cadre des cours tant aux enseignant.es qu'aux étudiant.es. Ces dernier.ières vivent d'ailleurs une injustice variable face aux évaluations, dans la mesure où les notes obtenues dans leur discipline peuvent en partie dépendre de leur aisance dans la compréhension de l'anglais, plutôt que dans la maîtrise des objets de cette discipline. Il faut également souligner que ceci entraîne, dans certains cas, des charges financières importantes de traduction, de l'ordre de plusieurs centaines de dollars par article, voire de plusieurs milliers de dollars pour une équipe de recherche ou une monographie, lorsque les chercheur.euses recourent à une personne spécialisée en traduction, avant de soumettre leurs productions scientifiques pour évaluation;

- d) Dans la valeur accordée aux différents objets de savoir, en particulier dans les sciences humaines et sociales. Loin d'être « neutres », les revues de réputation internationale publiées en anglais, aux États-Unis ou ailleurs, ont en effet un biais défavorable à l'endroit des sujets « locaux », en comparaison avec les articles portant sur la culture, l'économie, l'histoire ou la société américaines. Tant et si bien que les recherches portant sur le Canada et, a fortiori, sur le Québec sont considérées comme porteuses d'un capital scientifique moins important;
- e) Dans l'évaluation du travail des professeur.es, quand il s'agit d'estimer la qualité du dossier en recherche, et qu'on accorde une plus grande valeur a priori à toute publication écrite en anglais, parce qu'on estime qu'il s'agit là d'un indice de plus grande diffusion. D'ailleurs, il faut aussi noter, à cet égard, que le recours au « facteur d'impact » dans l'évaluation des publications d'un.e chercheur.euse, reconduit aussi des biais en faveur de l'anglais (en plus de soulever des doutes sérieux sur le plan méthodologique¹¹);
- f) Dans la valeur attribuée aux universités francophones. Tous les effets précédents s'accumulent, dans la logique de la lutte entre acteurs et institutions pour l'acquisition de la plus grande réputation scientifique, et constituent un handicap structurel auquel sont confrontées les universités francophones, dont le classement dans les palmarès internationaux est souvent dépendant de la proportion de publications en anglais et d'étudiant.es internationaux.ales.

Face à cette situation alarmante, le gouvernement fédéral et les fonds de recherches du Canada se doivent d'intervenir pour atténuer, dans la mesure du possible, ces inégalités structurelles. Dans la recherche des solutions, il importe de respecter l'autonomie des universités et la liberté académique des chercheur.euses. Il est également important de reconnaître que d'autres facteurs d'inégalités sont à l'œuvre; ceux-ci affectent les femmes, les personnes racisées, autochtones ou en situation de handicap. Aussi, toute intervention se doit de prendre en compte les rapports sociaux où se croisent et se cumulent plusieurs inégalités et injustices. Dans tous les cas, ces considérations ne devraient en rien atténuer l'urgence d'agir avant que l'unification linguistique des champs disciplinaires n'affecte d'autres champs disciplinaires, du côté des sciences humaines et des arts, et que l'accentuation de la domination de l'anglais dans la diffusion de la recherche et la reconnaissance de la valeur scientifique n'intensifie les inégalités esquissées ci-dessus.

¹¹ Yves Gingras, *Les Dérives de l'évaluation de la recherche. Du bon usage de la bibliométrie*, Paris, Raison d'agir, 2014.

Recommandations

Parmi les interventions susceptibles d’être envisagées par le gouvernement fédéral et les fonds de recherche placés sous la responsabilité du ministère de l’Innovation, des Sciences du Développement économique, la FQPPU recommande les actions suivantes :

- Accroître significativement le financement destiné aux revues savantes publiées en français, via les fonds de recherche;
- Développer un fonds en soutien aux presses universitaires et aux autres activités de diffusion des savoirs en français;
- Investir dans des moyens permettant d’augmenter la « découvrabilité » des publications scientifiques en français;
- Revoir les critères d’évaluation adoptés par les fonds de recherche de façon à ce que ni le lieu et la langue de publication ni le facteur d’impact des revues ne soient utilisés comme critères défavorables envers les publications scientifiques en français;
- Inviter les fonds de recherche à mettre sur pied diverses mesures de valorisation de la recherche en français, par exemple des prix ou distinctions associés à des travaux publiés en français dans chacun des grands domaines de recherche au Canada;
- Faire un examen rigoureux du nombre de demandes de subvention et de bourses déposées en français, ainsi que du taux relatif de financement de ces demandes, par rapport à celles déposées en anglais, de façon à éviter toute disparité à cet égard;
- Confier à la Scientifique en chef du Canada le soin de diriger un comité spécial chargé de proposer au ministère de l’Innovation, des Sciences du Développement économique d’autres actions concrètes permettant d’augmenter la publication scientifique en français, la traduction en français des plus importants travaux publiés en anglais, ainsi que l’utilisation dans l’enseignement des publications scientifiques en français;
- Garantir un financement stable permettant de mettre sur pied rapidement les actions identifiées par ce comité spécial;
- Contribuer au développement des alliances internationales visant à promouvoir la diffusion scientifique en français, et envisager la création d’alliances faisant la promotion d’un véritable plurilinguisme scientifique.

Description générale de la FQPPU

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) a pour mission d'œuvrer au maintien, à la défense, à la promotion et au développement de l'université comme service public et de défendre une université accessible et de qualité. Instance de concertation et d'action syndicale démocratique, la Fédération est vouée à la défense et à la promotion des intérêts de ses membres et de l'institution universitaire. Elle agit comme porte-parole sur toutes les questions touchant l'enseignement supérieur et la recherche, le statut et le développement de l'université comme service public. Fondée le 16 mai 1991, la FQPPU regroupe 18 syndicats et associations rassemblant plus de 8 000 professeur.es des universités du Québec.



Depuis 1991, la FQPPU est l'instance de concertation et de représentation du corps professoral québécois.

Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)
1176 rue Bishop, Montréal (Québec) H3G 2E3
1 888 843 5953 / 514 843 5953 / federation@fqppu.org / www.fqppu.org